



BILAN 2021 DE LA DÉLINQUANCE EN DEUX-SÈVRES



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sécurité publique

Garantir la sécurité de chacun de nos concitoyens est le premier devoir de l'État. La sécurité est un sujet prioritaire, et cela dans chacune de ses déclinaisons, de la lutte contre le risque terroriste à la protection de la sécurité civile, de la tranquillité du quotidien à la prévention de la délinquance.



- Baisse des atteintes aux biens de 9%, une baisse des vols de véhicule de 4 %, une baisse des vols avec violence de 18 %, une baisse des vols sans violence de 2 %. On note toutefois une hausse des cambriolages de 10 % liée à une équipe de malfaiteurs qui, depuis, a été mise hors d'état de nuire.
- Augmentation de 10 % des atteintes aux personnes qui s'explique principalement par la hausse du nombre de victimes déclarées de violences intrafamiliales (9 %). Ces tendances s'inscrivent dans le contexte de la libération de la parole et de la meilleure prise en considération de ce sujet par les forces de l'ordre, priorité du Gouvernement.
- Augmentation des escroqueries de 7% qui s'explique notamment par l'augmentation ou la hausse de la cyberdélinquance.



L' évolution des chiffres de la délinquance

	2020	2021	Evolution
Atteintes aux biens	5 787	5 243	-9 %
Cambriolages	1 205	1 320	10 %
Vols sans violence contre des personnes	1 677	1 650	-2 %
Autres vols sans violence	635	622	-2%
Vols avec violence	108	89	-18 %
Vols liés aux véhicules à moteur	1 319	1 269	-4 %
AVIP : Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique	2 685	2 926	9 %
Escroqueries et infractions assimilées	1 666	1 781	7 %
Infractions à la légalisation sur les stupéfiants	629	652	4 %
Infractions économiques et financières	41	33	-20 %
Infractions à la législation sur les étrangers	11	10	-9 %
IRAS : Infractions Relevées par l'Action des Services	723	750	4 %

Cependant les violences aux personnes, en particulier dans la sphère intra-familiale, sont en augmentation par rapport à l'année 2020

Au niveau du département, 3 041 victimes de VIF en 2021 contre 2 766 en 2020 soit une augmentation de 10 %.

Zone gendarmerie

- En 2021, 2 224 victimes de VIF contre 1 932 en 2020, soit une augmentation de 15 %.

Zone police

- En 2021, 817 victimes de VIF contre 834 en 2020, soit une baisse de 2 %.

Face à cette situation, l'État et ses partenaires se sont mobilisés pour apporter des réponses fortes



Mise en œuvre des mesures du Grenelle sur les violences conjugales :



- **4 Intervenants sociaux en commissariat** (1 à Niort) **et gendarmerie** (1 à Parthenay, 1 dans le périmètre de la compagnie de Niort, 1 à Bressuire et prochainement sur Thouars) acteurs clés dans la prise en charge des femmes victimes de violences (accueil, écoute, orientation, accompagnement).
- **Dispositifs de télé-protection en cas de grave danger :**
 - « Téléphone Grave Danger » : **18** TGD remis en 2021 dont **10** TGD toujours actifs au 31 décembre 2021. Ils permettent aux victimes de violences conjugales en situation de grave danger, d'alerter les forces de sécurité.
 - « Bracelets anti-rapprochement » : **5** BAR remis en 2021 dont **4** BAR toujours actifs au 31 décembre 2021.
- **Création de Centres de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) afin de favoriser la prévention du passage à l'acte et de la récurrence :** un projet de centre a été retenu pour la région, l'APPUI sera le relais en Deux-Sèvres.

Mise en œuvre des mesures du Grenelle sur les violences conjugales :



- **Augmentation du nombre de places dédiées suite aux appels à projets du Grenelle des violences conjugales :**
 - **3** places 2020 + **11** places en 2021.
 - **2** places dédiées au CH de Niort + **12** places accueil temporaire en diffus.
 - **11** places de gites sont mobilisables (convention signée avec les hébergeurs touristiques).
- **Le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, signé le 25 novembre 2021, poursuit le travail en réseau pour une plus grande efficacité des réponses apportées.**

Le CoPil VIF, et sa cellule de suivi des situations préoccupantes, installé le 29 septembre 2021 au tribunal judiciaire, améliore la coordination des acteurs de la juridiction dans le respect du champ de compétences de chacun.



Création de la Maison de Protection des Familles (MPF)

Ce dispositif de lutte contre les violences est complété par la Maison de Protection des Familles (MPF), dotée de cinq sous-officiers, **qui interviennent en appui des brigades sur les volets préventifs auprès des jeunes, des seniors et en milieu scolaire, ainsi que judiciaire pour le recueil de la parole auprès des publics les plus fragiles et lors des violences commises dans la sphère familiale.**



L'année 2021 est également marquée par l'intensification de la lutte contre les trafics de stupéfiants



Renforcer la lutte contre les stupéfiants	2020	2021	Taux
Nombre d'amendes forfaitaires délictuelles dressées	64	217	+ 239 % 
Nombre d'opérations sur les points de vente	71	214	+ 201 % 



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

55 dossiers jugés en 2021 dont **9** comparutions immédiates.
20 dossiers de trafic de stupéfiants jugés en 2020 dont **6** comparutions immédiates.

L'année 2021 est également marquée par l'intensification de la lutte contre l'insécurité routière

L'année 2020, de par le contexte sanitaire, ne peut être prise en compte comme élément de comparaison dans le bilan provisoire de l'accidentalité. L'année de comparaison retenue est donc 2019.



	Accidents	Blessés	Blessés Hospitalisés	Tués
2021	214	277	116	23
2020	162	196	83	17
2019	214	246	138	37

Malgré la baisse des tués, le nombre de blessés est le plus élevé des 4 dernières années (280 blessés en 2017).

- Bilan de l'accidentologie 2021 avec état comparatif en 2019 (2020 n'étant pas une année de référence).

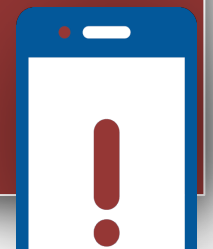
Chiffres-clés :

- -37,8% de tués.
- +12,6% des blessés.
- 8 368 infractions relevées par les voitures anonymisées entre le 16 août et le 31 décembre 2021.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

POINTS-CLÉS :

- Baisse de la mortalité en 2021 par rapport à 2019 mais augmentation du nombre de blessés.
- Même nombre d'accidents corporels en 2019 et 2021.



L'État et ses partenaires agissent pour prévenir les comportements à risque



- L'alcool et les stupéfiants restent la première cause d'accidents de la route.
- En 2021, **35 actions de prévention** ont pu être organisées, malgré les conditions sanitaires.
- Sensibilisation à destination : des jeunes, des seniors , des deux roues et des nouvelles mobilités (trottinettes et gyropodes...).
- Actions afin de limiter les risques pour les cyclistes et deux roues.



Axes forts du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes et de lutte contre la Radicalisation (CDPDR) :

- Lutte contre les cyber-menaces: La cellule **CYBERGEND79** accompagne les sociétés et les entreprises.
- Lutte contre les fraudes : la cellule dédiée **CELTIF**, travaille en partenariat avec la **CAF**, **l'URSSAF**, **CPAM** et le **BCR** (Impôts).
- **26 conventions** « participation citoyenne » ont été signées.
- **Sécurité du Quotidien** : reconduction du poste équestre cet été dans le marais poitevin. Ce dispositif a été complété par des patrouilles en VTT et des patrouilles en barques.
- Mise en place de groupes de partenariat opérationnel (GPO), effectifs de police dédiés au contact avec les partenaires des villes et quartiers, pour réfléchir ensemble à une problématique et trouver des solutions.
- Une Convention partenariale de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement (prochainement signée).
- Formation des élus: l'application smartphone "**Gend'élus** » (téléchargeable sur le site de l'AMF) et formation à la radicalisation.

Vidéo-protection de la voie publique et des lieux ouverts

Installés dans le but de protéger les biens et installations, réguler le trafic routier ou encore assurer la sécurité des personnes, ces projets ont été financés à hauteur de 106 535 € dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance (FIPDR) à Niort, Chauray, Cerizay et Bressuire.

En 2022, le budget du ministère de l'Intérieur est augmenté de 1,5 milliard d'euros. Ces crédits supplémentaires sont consacrés à la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre du Beauvau de la sécurité.

Dans les Deux-Sèvres , cela s'est déjà concrètement traduit, en 2021, par :

- la création de 11 postes supplémentaires en police-gendarmerie ;
- la réception de 35 véhicules neufs pour remplacer des véhicules vieillissants ;
- ou encore 188 000 euros alloués pour la rénovation de nos commissariats et brigades de gendarmerie.



Orientations 2022

Stratégie de la prévention de la délinquance

Priorités d'actions pour 2022 :

- lutte contre les violences intrafamiliales (VIF),
- lutte contre les trafics de stupéfiants,
- lutte contre les phénomènes de radicalisation,
- actions de sensibilisation aux risques routiers (prévention, tolérance zéro,...).



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*